

### SEANCE DU 26 FEVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-six février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Marjolaine CHARMILLON, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO.

**Excusé** : -

Formant la majorité des membres en exercice.

**Date de convocation** : 19 février 2021

Mme Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

- **Contrat ATSEM** :

Le contrat aidé de l'assistante scolaire est arrivé à son terme le 28 février 2021 et ne peut être reconduit avec les aides de l'Etat.

M. le Maire propose la création d'un emploi d'assistante scolaire à temps non complet, de 30 h par semaine à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, contrat à durée déterminée de 3 ans.

Cet emploi sera pourvu pour assurer la continuité du service, par Mme Pauline MENIELLE occupant actuellement le poste.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- **Dossier sécurité de l'école** :

Le dossier de demande de subvention déposée auprès de la Préfecture n'ayant pas été retenu, M. le Maire propose de présenter une demande de subvention auprès du Département pour ce projet.

Des solutions pour sécuriser au mieux l'école ont été étudiées en collaboration avec la directrice de l'école et les représentantes des parents d'élèves : réfection de la clôture, porte sécurisée et contrôle d'accès, portail jardin.

- Coût total de l'opération H.T. :	10 240,00 € H.T.
- Subvention Département : 50 %	5 120,00 €
- A charge de la commune : 50 %	5 120,00 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

- **Réunion cantonale** du 19 février : les travaux du pont de la route du Petit Paris sont bientôt terminés. Des travaux de voirie sont prévus en 2021 sur la route de Saillans.

- **Télé médecine** : à ce jour il y a eu 3 consultations.
- **Opération « sous les arbres rejoignons-nous »** : les plantations sont en cours.
- **Dossier boulangerie** : une réunion sera organisée avec Epiboul et l'association.
- **Maison forestière** : la vente sera signée mercredi prochain.
- **Commission base de loisirs** : composée de Claude Laudet, Gérard Blain et Georges Bonnard. La commission fera un état des lieux et des propositions de travaux et d'aménagement.
- Firmin Bres a suivi une formation de surveillant de baignade financée par la commune qui pourrait servir en cas d'incapacité ponctuelle d'un maître nageur.
- Tracteur : embrayage à refaire devis 3 500 € H.T.
- **Ordinateur secrétariat** : le matériel informatique nécessite un changement.
- **PLU** : il reste 6875 € à rembourser à la Communauté de Communes du Diois pour le travail effectué par le bureau d'études PBR.
- **Aménagement d'une aire de camping-car**

Le dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la région (50 %) et auprès des services de l'Etat (25%). Les travaux peuvent être lancés.

- **Extinction de l'éclairage public** :

Un arrêté municipal sera pris pour l'extinction des lumières de minuit à 5h00 sauf en juillet et août.

- **Festival « Human Adventure »**

M. Eric Favre nous informe que l'association E.P.2.S. (Education Physique – Sport et Santé) organisera les 3 et 4 juillet 2021 le festival « Human Adventure ». Il fait appel à la commune, aux associations et aux particuliers pour contribuer à la réussite de ce projet en espérant obtenir les autorisations préfectorales.

### **Tour de table**

- Prochain conseil prévu le 26 mars.

**Fin de séance 23h00**